



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 8 décembre 2025

Présents : BLOTTIERE Sara, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, FLOCH Leslie, GAUTHIER Stéphanie, HEIDERICH Claudine, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LAMICHE Magalie, MERCKX Michel, ROUSSEAU Béatrice

Excusés : ARNOULT Christiane, BEDESSEM Julia, BIGEARGEAS Isabelle, BONFANTI Julie, BOUILLAGUET Aurélie, BURGEVIN Judith, BROULOU Victoire, CHANCY Laëtitia, LEFEBVRE Mélodie, LONGY Hervé, MIRAT Nathalie, MORROW Sophie, POMMET Pierre-Jean, POUCH Agnès, POUGETOUX Stéphanie, ROSA Isabelle, SARDIN Alice, VALETTE Nathalie

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. Programme de Noël

Le 12/12 : repas des agents communaux avec le Père Noël.

Le 19/12 : journée Noël de l'APE – maternelles et CP le matin dans la salle de motricité avec Père Noël et les cadeaux, élémentaire l'après-midi avec le Père Noël.

Début d'un spectacle à 15h, salle du Pré Bourru, suivi du goûter pour l'élémentaire avec Père Noël et cadeaux.

2. Projet du Conseil municipal des jeunes

Les élus du CMJ proposent :

Organiser un loto avec l'EHPAD : le directeur a été invité lors du conseil municipal des jeunes ce lundi 12/12. Il a été convenu que le loto aurait lieu le dimanche 01/03 de 15h à 17h à l'EHPAD. Une invitation avec coupon réponse sera donnée aux élèves du CE1 au CM2 vers le 20/01 afin de connaître le nombre d'élèves qui participeront à l'évènement. Un goûter préparé par l'EHPAD suivra.

Les lots seront en lien avec des crêpes.

Boîte à craies : les jeunes élus ont demandé des boîtes de craies par classe pour utiliser le tableau d'expression. La municipalité achètera des boîtes, une par classe, qui devront à chaque fin de récréation retourner dans la classe.

Les enseignantes alertent sur cette zone qui est couverte de crottes de pigeon et demandent qu'elles soient régulièrement nettoyées au jet d'eau.

Création d'un coin détente : les enseignantes proposent comme le CMJ qu'un endroit soit dédié à des instants plus calmes, de lecture,...

Claudine Heiderich propose que ce soit dans la salle de l'aide aux devoirs mais les enseignantes craignent que certains enfants ne sortent plus en récréation.

Les enseignantes souhaiteraient que ce soit au niveau du tableau d'expression

- ➔ Mais persiste le problème des crottes de pigeons : mettre un voile épais mais qui serait vite sale
- ➔ Déplacer le tableau d'expression ? la municipalité va regarder avec les services techniques ce qui pourrait être proposé.

3. Utilisation des salles libres

Michel Merckx fait le point sur les différentes salles hors salles de classe :

- la salle en dessous du CP sera uniquement utilisée par les agents municipaux côté droit et pour le matériel des enseignantes côté gauche.
- L'enseignante F.L.E. pourra utiliser la salle de l'aide aux devoirs.
- De même, les personnes du SESSAD pourront utiliser une salle de la garderie ou la salle au sous-sol, côté jardin et future salle d'art plastique.

Les enseignantes expliquent que parfois il y a plusieurs intervenants en même temps pour un élève par intervenant. Michel Merckx leur indique que les salles inutilisées pendant la classe peuvent l'être par les intervenants.

4. Point fin des travaux

Michel Merckx indique que les salles de garderie ne seront pas terminées pour le 02/01/2026 en raison de la fermeture des entreprises pendant la période des fêtes.

Ce retard va entraîner le transfert de la garderie au plus tard aux vacances de février.

Les deux salles de garderie seront séparées et intégreront des petites toilettes.

Leslie Floch s'inquiète de ne pas avoir la salle des Saint-Martial pour le carnaval organisé par l'APE et qui aura lieu le vendredi 06/02, juste avant les vacances afin que le goûter soit dans la salle. Monsieur Carnaval a été réalisé par le centre de loisirs.

Michel Merckx indique que la salle pourrait être libre avant le 06/02 et donc la garderie déménagée. Les agents municipaux se disent favorables car effectivement le volume à déménager est peu important.

5. Questions diverses

- Liste des travaux : Jean-Marc Lacroix regrette que les travaux à réaliser par les services techniques aient été listés lors du conseil d'école, ce qui a pris beaucoup de temps, laissant peu d'espace aux 9 questions diverses. Les élus demandent qu'une liste « des menus travaux » soit donnée, sans attendre la commission des affaires scolaires ou le conseil d'école. Il reste important d'alerter un élu ou le responsable des services techniques, Laurent Espinasse.
- Proposition d'un temps de parole : les élus demandent aux représentants des parents d'élèves et aux agents si un temps de parole informel ou indiqué dans l'ordre du jour doit être clairement proposé. Les membres concernés n'éprouvent pas le besoin de ce temps car il est possible d'intervenir au cours de la réunion. Pour rappel, les agents municipaux ne sont pas présents au conseil d'école. Les membres s'accordent pour dire qu'il y a redondance de la demande des travaux entre le conseil d'école et la commission des affaires scolaires.
- Sonnette avec visio au portail : les enseignants sont responsables des enfants et ne peuvent pas les laisser seuls en classe. Or, de nombreuses prises en charge se font tout au long de la journée. Séverine Lafond est constamment dérangée.
Toujours en attente d'un devis de l'entreprise qui avait fait les travaux pour l'ouverture et la fermeture du portail avec un visiophone.
➔ *Ajout de Claudine Heiderich* : entre temps, la mairie a reçu le devis le 12/12 pour un coût de 5000€ TTC. Hervé Longy est allé le signaler à la directrice et pour lui indiquer qu'il va être signé.
- Local des produits d'entretien : actuellement il manque une clé pour Agnès Pouch et Béatrice Rousseau. A la fin des travaux, les produits d'entretien seront stockés à côté de l'ascenseur. Les agents municipaux alertent les élus sur le stockage de papier toilette / essuie main dans le couloir car sinon la pièce est humide.
- Animation Coquelicotes : les préférences données par les enseignantes ont été réservées à partir de 10h et les jours de présence à l'école.
➔ *Ajout de Claudine Heiderich* : entre temps, une réponse est arrivée. Le spectacle sera celui d'Aurélie Loiseau, le Jeudi 28/05/2026 à 10h00, avec le spectacle « Cape ou pas cap ».
- En tant que DDEN, Jean-Marc Lacroix a fait une demande d'aide : la directrice lui avait demandé cette aide pour « aller en milieu aquatique », soit l'activité pêche des classes des MS aux CE1. Il indique

qu'il avait déjà obtenu une aide lors de la précédente période scolaire donc il n'est pas certain de pouvoir obtenir celle-ci.

- Réflexion sur la mallette PPMS : Michel Merckx a vu avec M Lissac qui s'occupe de la sécurité dans les écoles. Pas nécessaire de tout acheter. Il lui a indiqué que la municipalité décide du contenu.
3 mallettes (caisses plastiques) seront constituées : pack de bouteilles d'eau, un paquet de gâteaux, et un seau pour les toilettes ; et une mallette de pharmacie.
Les parents alertent aux allergènes présents dans les gâteaux pour certains enfants.
Michel Merckx a rencontré la directrice, Isabelle Rosa et se sont mis d'accord sur le contenu.
➔ Les enseignantes proposent de manger les gâteaux au dernier goûter de l'année scolaire afin d'éviter une date de péremption en cours d'année.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires est fixée au lundi 2 février à 18h.